



Echec de négociations :

La direction refuse la proposition intersyndicale !

La demande commune des organisations syndicales CFDT, CGC, CGT, FO, UNSA et Solidaires était une augmentation de 850€ annuelle pour tous, soit environ 55 euros nets par mois.

Une demande légitime, car fondée sur une inflation calculée à 1,8% l'année dernière, de 1,5% cette année et compensant en partie la perte de pouvoir d'achat pour tous les salariés.

Une demande juste, car elle favorisait les bas salaires sans oublier les autres.

Et surtout une demande raisonnable, car elle était à coût nul pour l'employeur. En effet, l'allègement des charges sociales 2019 couvrirait cette augmentation collective, même en y incluant le versement de la prime « Macron ».

Cette demande a été rejetée par la direction pour des raisons d'enveloppe budgétaire trop importante. Elle appliquera donc sa dernière proposition, avec ou sans signature des organisations syndicales. Les augmentations sur le salaire hors ancienneté, en fonction des tranches de salaires ancienneté comprise, seront les suivantes :

Jusqu'à 35000€ : + 1,4% avec un plancher à 35€. Cela concernerait 2343 salariés.

De 35001€ à 45000€ : + 0,8%. 1743 salariés seraient concernés.

A partir de 45001€ : + 0,45%. 1535 salariés seraient concernés.

L'ancienneté dans l'entreprise requise pour bénéficier de ces augmentations serait de 18 mois, ce qui exclus de fait les 11% de l'effectif en CDD et les nouveaux entrants. L'augmentation prendrait effet au 1er avril 2019.

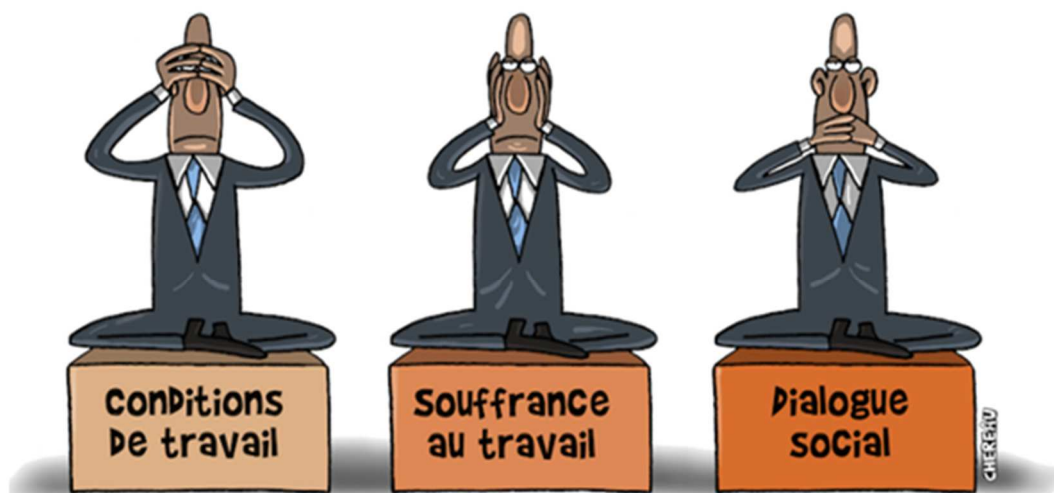
Pour la **CFDT**, cette augmentation collective décidée par la direction est trop éloignée de la revendication de l'intersyndicale. Si elle « met un petit coup de pouce » sur les bas salaires, elle n'est pas à la hauteur de la baisse de pouvoir d'achat pour toutes les tranches de salaires, excluant les nouveaux entrants et les CDD, déjà dans la précarité.

Pour la CFDT, c'est la politique salariale du groupe qui doit être remise en cause.

La baisse de charges salariales, de plus de 9 millions d'euros pour le seul GIE AG2R REUNICA, n'est pas réinjectée dans les augmentations salariales ou dans la politique d'embauche. La redynamisation des politiques sociales était pourtant la justification première du gouvernement qui a mis en place les allègements sociaux et fiscaux. Scandaleux pour un groupe de protection sociale comme le nôtre de ne pas donner l'exemple.

Notons aussi que la politique salariale du groupe se déforme de plus en plus. Dans une enveloppe budgétaire qui se réduit au fil des années, les augmentations collectives ne représentent plus que 14%, alors que les augmentations individuelles atteignent 42% et les dispositifs PEE et PERCO 44%, comment dans ces conditions, garantir un pouvoir d'achat à ceux qui ne parviennent pas à obtenir une augmentation individuelle et qui ne peuvent pas épargner ?

La DRH arrive en réunion de négociations avec une enveloppe budgétaire déjà fixée par le conseil d'administration et avec des augmentations individuelles déjà attribuées. La négociation se limite donc à répartir le peu qui reste pour les augmentations collectives.



Ni aveugle ! Ni sourde ! Ni muette !

La **CFDT** veut un changement radical de politique.

C'est pourquoi elle va agir auprès du conseil d'administration pour faire bouger les choses.

Retrouvez tous les articles et tracts sur :

Cfdt-ag2r.com et Facebook [Cfdt-ag2r-réunica](https://www.facebook.com/Cfdt-ag2r-reunica)

NAO Négociations salariales

Prestations du CE Vos droits GPEC

Tous les Flashs du Comité d'Entreprise

Négociations de la branche professionnelle

Journée de solidarité des salariés à temps partiel

Prime exceptionnelle

